All'Altantion
de Maria

Statuts

Article premier

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août, ayant pour titre : Union Nationale des Etudiants de France - Evry (UNEF-Evry).

Article 2

Cette association est une organisation syndicale, affiliée à l'Union Nationale des Etudiants de France (52, rue Edouard Pailleron, 75019 Paris), ayant pour but la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants.

Article 3

Le siège social est fixé à l'Université d'Evry - Val d'Essonne.

Article 4

L'organe de presse de l'association s'appelle *Le Vilain Petit Canard*, supplément au *Nouveau Campus* (ISSN 0180-0027, directeur de la publication : Marie-Pierre VIEU).

Article 5

Est adhérent tout étudiant d'Evry ayant rempli un bulletin d'adhésion et payé une cotisation de 80 Frs auprès du bureau.

Article 6

Le bureau comporte trois membres:

- a) un président
- b) un secrétaire
- c) un trésorier.

Article 7

Le bureau est élu par l'Assemblée générale des militants à la majorité simple. Le bureau est responsable devant l'Assemblée générale et révocable à majorité simple par l'Assemblée générale.

Article 8

Le bureau est aussi le comité de rédaction du Vilain Petit Canard. Il statue pour toute décision concernant l'apparition de l'organisation.

Article 9

Aucune procuration n'est acceptée lors des votes de l'Assemblée générale.

blée Générale est convoquée quinze jours à l'avance par courrier à tous les adhérents, sur ou sur demande d'au moins deux adhérents adressée au bureau.

oute réunion du bureau est ouverte à tous les adhérents, qui doivent être informés auparavant de la date

ticle 12

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée chale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif s'il y a lieu, est dévolu conformément à particle 9 de la loi du 1er Juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Le Secrétaire,

- Of Sultenine

Le trésorier,

Le Président,

Copie cortifiée conforme à l'original par la présidente Inscription

11.14

2720 – Déclaration à la préfecture de l'Essonne. BIEN VIVRE A LA RESIDENCE DU DRAGON (POINT 1). Objet : informer et conseiller les copropriétaires et résidents ; coordonner l'ensemble des demandes ; défendre les intérêts de la résidence du Dragon. Siège social : chez M. Leprince, 306, allée du Dragon, 91000 Evry. Date de la déclaration : 26 mars 1997.

2721 – Déclaration à la préfecture de l'Essonne. DANSES DE LA TERRE, DANSES SANS FRONTIERES. *Objet:* promouvoir les danses traditionnelles. *Siège social:* 6, allée des Alouettes, 91830 Le Coudray-Montceaux. *Date de la déclaration:* 27 mars 1997.

7722 – Déclaration à la préfecture de l'Essonne. UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE EVRY. Objet: organisation syndicale d'étudiants d'Evry affiliée à l'Union nationale des étudiants de France, ayant pour but la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants. Siège social: université d'Evry-Val d'Essonne, boulevard des Coquibus, bâtiment Ille-de-France, 91025 Evry Cedex. Date de la déclaration: 27 mars 1997.

2723 - Déclaration à la préfecture de l'Essonne. ASSOCIATION POUR LA FORMATION DES MEDECINS LIBERAUX D'ILE-DE-FRANCE. Objet: assurer la formation continue des médecins tant dans le domaine professionnel qu'économique, fiscal ou de gestion; établir tous documents utiles à la formation continue des médecins et entreprendre toutes actions dans ce sens. Siège social: 83, route de Grigny, 91130 Ris-Orangis. Date de la déclaration: 28 mars 1997.

2724 - Déclaration à la préfecture de l'Essonne. ASSOCIATION QUENTIN DU MASSIF DES INGRANNES 13. Objet : faciliter et favoriser le repeuplement en gibier sur les terrains dont la société sera adjudicataire. Siège social: 11, rue du Stade, 91490 Milly-la-Forêt. Date de la déclaration : 28 mars 1997.

Modifications

2725 – Déclaration à la préfecture de l'Essonne. LES ANCHES HANTEES ET LES LIBERTINS DU SOUFFLET. Siège social: 17, rue Jean-Jaurès, 91170 Viry-Châtillon. Transféré; nouvelle adresse: chez M. Boyer (Guy), le Domaine du Golf, 5, rue Jean-Garaialde, 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil. Date de la déclaration: 24 mars 1997.

2726 - Déclaration à la préfecture de l'Essonne. ASSOCIATION RESPONSABILITES PARTAGEES. Siège social: chez Mme Desnos (Sylvie), 410, square du Dragon, 91000 Evry. Transféré; nouvelle adresse: chez M. Thouret (Jean-François), 20, impasse Bougainville, 91000 Evry. Date de la déclaration: 27 mars 1997.

Dissolutions

2727 – Déclaration à la préfecture de l'Essonne. ASSOCIATION DES MUSICIENS INDEPENDANTS. Siège social : chez M. Baujard, 36 c, rue de Champoreux, 91540 Mennecy. Date de la déclaration : 27 mars 1997.

92 - HAUTS-DE-SEINE

Créations

2728 – Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine. LE DELTA. Objet: recherche philosophique et amélioration des conditions humaines. Siège social: villa de l'Acacia, 9, boulevard Mermoz, 92200 Neuilly-sur-Seine. Date de la déclaration: 3 mars 1997.

2729 – Déclaration à la sous-préfecture d'Antony. GENERA-TION DEBROUILLE. Objet: créer une dynamique au sein des quartiers; occuper les enfants, pendant leur temps libre, à diverses activités telles que la danse, le soutien scolaire et autres activités sportives et culturelles. Siège social: chez Mme Djaoui (Linda), 15, rue des Pervenches, 92220 Bagneux. Date de la déclaration: 19 mars 1997.

2730 – Déclaration à la sous-préfecture d'Antony, KEREME-NUJUM (ETOILE), Objet : promouvoir le développement des danses traditionnelles tchadiennes ; sensibiliser la connaissance de la culture tchadienne; œuvrer pour des échanges culturels avec d'autres peuples. Siège social: chez Mme Laoubara (Céline), 2, allée de la Paix, 92220 Bagneux. Date de la déclaration: 21 mars 1997.

2731 – Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine. DETER-MINATION D'UN CADRE STRUCTUREL INTERNATIONAL POUR L'EPANOUISSEMENT DE L'INGENIEUR DU XXI· SIECLE (PROFIL 21). Objet: inaginer et déterminer les scénarios d'évolution des conditions de travail dans l'entreprise du futur; rassembler, en Europe, tous ceux qui se sentent concernés par la préparation des ingénieurs à travailler dans l'entreprise du XXI· siècle à l'international; étudier, en conséquence, les types d'organisations juridiques et administratives à mettre en place; faire des propositions de lois. Siège social; chez M. Vinçotte (François), 25, rue Edmond-Bloud, 92200 Neuilly-sur-Seine. Date de la déclaration: 21 mars 1997.

2732 – Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine. ELITE 92 - YONI ROCH. Objet: enseigner et développer la cascade, les arts martiaux et les sports de combat en France, par les moyens d'action que sont l'entrainement, les stages, les compétitions; encourager, soutenir et aider les jeunes espoirs sportifs; promouvoir une équipe artistique de comédiens, cascadeurs, acrobates, experts en arts martiaux. Siège social: 8, allée de l'Il-Marante, 92700 Colombes. Date de la déclaration: 21 mars 1997.

2733 - Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine INSTI-TUT EURO-AMERICAIN DES SCIENCES ENERGETIQUES. Objet : représenter la structure « Foundation for the Advancement of Energetic Sciences », située aux Etats-Unis, afin d'agir en son nom et de permettre l'étude, la recherche, la diffusion et la pratique des sciences énergétiques. Siège social : 81, rue de Bezons, 92400 Courbevoie. Date de la déclaration : 24 mars 1997.

2734 – Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine. « RENAISSANCE », ASSOCIATION CULTURELLE DE S.F.R. Objet : promouvoir au sein du personnel S.F.R., de ses filiales et de leurs familles, la pratique d'activités culturelles diverses. Siège social : S.F.R., 1, place Carpeaux, 29315 Paris-La Défense Cedex. Date de la déclaration : 24 mars 1997.

2735 – Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine. FESTI-VAL INTERNATIONAL DE THEATRE UNIVERSITAIRE DE NANTERRE. Objet: concevoir, réaliser et organiser une rencontre internationale de théâtre universitaire à Nanterre. Siège social: théâtre Nanterre-Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Date de la déclaration: 24 mars 1997.

2736 - Déclaration à la sous-préfecture d'Antony. CLUB ASSURANCE CONSEIL (C.A.C.). Objet: défendre et conseiller tout adhérent envers sa compagnie d'assurances ou son établissement financier pour tout litige ou différend qu'il rencontre, afin de faire valoir ses droits et ses intérêts. Siège social: 65, avenue de la Division-Leclerc, 92160 Antony. Date de la déclaration: 25 mars 1997.

2737 – Déclaration à la sous-préfecture d'Antony. CLUB DE LUTECE DES AMATEURS DE SAMBO. Objet : permettre l'épanouissement physique et moral de l'individu à travers le sport ; développer la pratique du sambo (défense sans armes) ; soutenir des causes reconnues d'utilité publique ; organiser des activités sportives et culturelles de loisir. Siège social : centre Evidence, 93, boulevard de la République, 92120 Montrouge. Date de la déclaration : 25 mars 1997.

2738 – Déclaration à la sous-préfecture d'Antony. CLUB REVE ET PERSONNALISATION (DREAM TUNING-CLUB). Objet : diffuser et informer des tarifs préférentiels sur des accessoires automobiles pour les adhérents; développer et favoriser des échanges d'accessoires entre les membres; rédiger et diffuser un journal interne au club; organiser des meetings et regroupements de véhicules. Siège social: 4, square de Bretagne, 92330 Sceaux. Date de la déclaration: 25 mars 1997.

2739 – Déclaration à la préfecture des Hauts-de-Seine, ASSO-CIATION ZEN INTERNATIONALE (FONDATEUR : MAITRE DESHIMARU) DOJO DE GARCHES. *Objet* : prat quer la